

“La CCI, ça sert à ça”



« Protéger nos innovations »

Isabelle Prioux et Zarzour Zidane, cofondateurs de Starc.



Photo: J.-J. Rivin.

Quelle est l'activité de Starc ?

Starc fabrique et distribue du matériel et des accessoires de nettoyage automobile. Nous avons notamment développé une gamme de produits de lavage innovants, agissant sans eau. Aucune dilution et aucun rinçage ne sont nécessaires. Notre clientèle est en partie composée de professionnels qui peuvent désormais exercer leur activité de façon très simple. De plus, depuis 2008, nous sommes aussi un centre de formation destiné aux personnes souhaitant créer leur propre activité de lavage automobile. Nous enseignons les bons gestes afin de ne pas abîmer les carrosseries, ainsi que des techniques de « smart repair » qui permettent la réparation de petits accrocs sans passer par la case garagiste.

Quelle a été la place de la CCI dans votre cheminement ?

Nous prenons souvent appui sur les expertises de la CCI et sur ses divers programmes. En 2007, au moment du dépôt de nos marques, nous avons fait appel à son Pré-diagnostic propriété industrielle pour nous accompagner dans la protection de nos innovations. Nous avons aussi participé au Séminaire dirigeants, où nous avons échangé avec d'autres entrepreneurs sur la pertinence de la mise en place d'un Eco Label Lavage Sans Eau (LSE). Enfin, nous avons intégré le programme Performance PME pour former nos salariés. En fait, la CCI nous a épaulés et aidés tout au long de notre évolution.

Et aujourd'hui ?

Maintenant que nous avons développé notre politique marketing, nous nous concentrons sur les aspects commerciaux. La CCI répond toujours présent pour nous aider à communiquer sur nos initiatives. Par ailleurs, nous continuons à participer au Club Export et au Club Innovation, où nous rencontrons d'autres dirigeants. Nous restons ainsi ouverts à toutes les opportunités qui se présentent, même hors de France.

■ Propos recueillis par Steven Dolbeau